



## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de La Haute-Yamaska, conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, que lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le mercredi 11 mai 2022, à compter de 19 h, seront déposés pour adoption le rapport financier de la MRC ainsi que le rapport du vérificateur externe couvrant l'exercice financier du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021.

Fait à Granby (Québec), ce 13 avril 2022.

La directrice générale et  
secrétaire-trésorière,

*(Signé)*

Johanne Gaouette